

Impôtaxe

1412 rue Sauvé Est, Montréal (Québec) H2C 2A4

Tel: 514-317-1736 | Fax: 514-800-2933

impotaxe.ca | info@impotaxe.ca

facebook.com/ejimpotaxe

Documents nécessaires - Particuliers

Voici une liste, non exhaustive, des documents à nous apporter pour la production de vos déclarations de revenus et optimiser votre situation fiscale!

Vous pouvez également nous soumettre vos documents par courriel ou télécopier.

GÉNÉRAL

- ☐ Le formulaire « [Entrevue](#) » pour les nouveaux clients
- ☐ Dernier avis de cotisation reçu de l'Agence du Revenu Canada et de Revenu Québec
- ☐ Dernières déclarations de revenus produites (fédérale & provinciale) – *si non produites par nous*
- ☐ Correspondances reçues de l'Agence du Revenu du Canada et de Revenu Québec
- ☐ Montant des acomptes provisionnels versés à l'Agence de Revenu du Canada & Revenu Québec
- ☐ Spécimen de chèque si vous n'êtes pas encore inscrit au dépôt direct (ou pour le modifier)
- ☐ [Code de téléchargement des données de Revenu Québec](#)

REVENUS

- ☐ T4 / RL-1: Revenu d'emploi
- ☐ T4E / RL-6: Prestations d'assurance emploi et autres prestations
- ☐ T5007 / RL-5: Assistance sociale, indemnités pour accident de travail
- ☐ T4A(OAS): Relevé de la sécurité de la vieillesse
- ☐ T4A(P) / RL-2: État de prestation du régime de pension du Canada/Québec
- ☐ T4A / RL-2: État du revenu de pension, de retraite, de rente ou d'autres sources
- ☐ T4RSP: État du revenu provenant d'un REER
- ☐ T4RIF: État du revenu provenant d'un fonds enregistré de revenu de retraite
- ☐ T3 / RL-16: État des revenus de fiducie
- ☐ T5 / RL-3: État des revenus de placements
- ☐ T5008 / RL-18: État des opérations sur titres
- ☐ RC62: Prestation universelle pour la garde d'enfant (PUGE) – *pour les années 2016 et avant*
- ☐ RL-19: Versements anticipés de crédits d'impôt
- ☐ RL-30: Services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés
- ☐ NR4: État des sommes payées ou créditées à des non-résidents du Canada
- ☐ Si vous avez vendu votre résidence au cours de l'année (année de l'achat, prix d'achat, date de la vente et prix de vente)

DÉDUCTIONS/CRÉDITS

- ☐ Contributions REER effectuées du 2 mars 2018 au 1^{er} mars 2019
- ☐ Frais médicaux (*obtenez un relevé annuel de la pharmacie et le total des frais non remboursés par votre assurance privée*)
- ☐ Dons et contributions politiques (5 dernières années si non encore déduits)
- ☐ T2202A/RL-8 : Certificat pour frais de scolarité
- ☐ Intérêts payés sur prêts étudiants (5 dernières années si non encore déduits)
- ☐ Laissez-passer de transport en commun – *pour les montants engagés avant le 1er juillet 2017*
- ☐ Cotisations syndicales ou professionnelles ne figurant pas sur un T4
- ☐ Frais de garde d'enfants (RL-24 ou autres reçus)
- ☐ Programmes d'activités physiques & artistiques des enfants

Impôtaxe

1412 rue Sauvé Est, Montréal (Québec) H2C 2A4

Tel: 514-317-1736 | Fax: 514-800-2933

impotaxe.ca | info@impotaxe.ca

facebook.com/ejimpotaxe

- ☐ T2201 : Certificat pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées
- ☐ RL-31 : Renseignements sur l'occupation d'un logement (feuillet donné par votre propriétaire si vous êtes locataire) ou matricule apparaissant sur votre compte de taxes municipales (si vous êtes propriétaire) et admissibles au crédit de solidarité
- ☐ (Résidents de l'Ontario) : Montant payé en loyer ou en impôt foncier pour l'année
- ☐ Crédit d'impôt RénoVert – *pour les périodes avant le 31 mars 2019*
 - Remplir et apporter le formulaire : [Crédit d'impôt Rénovert \(TP-1029.RV\)](#)
 - Le formulaire rempli et signé par le contracteur de vos travaux : [Attestation de conformité de biens à des normes écoresponsables – Crédit d'impôt Rénovert \(TP-1029.RV.A\)](#)
- ☐ Crédit d'impôt pour fournitures scolaires d'éducateur admissible
 - Si vous étiez un éducateur admissible, vous pouvez demander jusqu'à 1 000 \$ pour des fournitures scolaires admissibles. ([voir le lien](#))

NOUVEAUX ARRIVANTS

- ☐ Tous vos permis d'études ou de travail obtenu depuis votre arrivé
- ☐ Vos revenus ([convertis en dollars canadiens](#)) avant votre arrivé au Canada pour chacune des périodes suivantes
 - Du 1^{er} janvier 2018 à la date de votre arrivé au Canada
 - Du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017
 - Du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016